

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Réunion du 19 avril 2022

Présents : MM. INACIO, NOYELLE, BOKOBZA, VIMONT.

Absents : MM. HOUANT, BIDARD, MERVAILLIE, PEDRO GOMES, LOUVEL

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

PLATEAUX U6-U9

Les inscriptions pour la dernière phase des plateaux sont possibles depuis la semaine dernière et le seront finalement jusqu'au vendredi 22 avril, la Commission vous laissant un délai supplémentaire.

Pour consulter la liste des inscrits : [cliquez ici](#)

PLATEAUX DECOUVERTE U9 FOOT A 8

La Commission vous informe qu'elle propose 3 dates de Football à 8 exclusivement réservées aux licenciés U9, les 14/05, 28/05 & 11/06.

Vous ne pourrez inscrire qu'une équipe par clubs.

Pour vous inscrire : [cliquez ici](#)

La Commission proposera également une journée de pratique supplémentaire de foot à 5 pour les U8 sur la dernière journée du 11 juin.

PLATEAUX U8-U9

Pour consulter tous les plateaux de la prochaine phase de plateaux U8-U9 : [cliquez ici](#)

870 102 du 23/04/22 : BONNIERES FRENEUSE FC

Le club de LAINVILLOIS FC nous informe ne pouvoir participer à ce plateau en raison d'un manque d'effectifs du fait des vacances scolaires.

La Commission prend note mais vous rappelle que vous n'êtes pas obligé de vous inscrire sur toutes les dates, et que justement, le nouveau format d'inscription doit permettre d'éviter des inscriptions qui au final ne pourront être respectées. Merci d'y être vigilant à l'avenir.

COIGNIERES FC

Demande du club pour accueillir un plateau le 23/04, car celui programmé par la Commission est le même que le 9 avril dernier, avec un déplacement à RAMBOUILLET FC.

La Commission demande au club de RAMBOUILLET FC s'il est d'accord pour inverser le site d'accueil de ce plateau. Sans accord, le plateau restera en l'état et la Commission y sera vigilante à l'avenir.

870 112 du 23/04/22 : BOUAFLE FLINS ES

Le club de FOURQUEUX AS nous informe qu'il ne participera pas à ce plateau en raison de la mobilisation de ses effectifs sur une rencontre contre le Variétés Club de France.

La Commission prend note mais vous rappelle que vous n'êtes pas obligé de vous inscrire sur toutes les dates, et que justement, le nouveau format d'inscription doit permettre d'éviter des inscriptions qui au final ne pourront être respectées. Merci d'y être vigilant à l'avenir.

870 109 du 23/04/22 : CHAMBOURCY ASM

Le club de nous informe qu'il ne pourra ni organiser, ni participer à ce plateau en raison d'un manque d'effectifs du fait des vacances scolaires.

La Commission prend note mais vous rappelle que vous n'êtes pas obligé de vous inscrire sur toutes les dates, et que justement, le nouveau format d'inscription doit permettre d'éviter des inscriptions qui au final ne pourront être respectées. Merci d'y être vigilant à l'avenir.

Elle demande si l'un des clubs visiteurs (GARGENVILLE, BOIS D'ARCY ou ETANG ST NOM) peut recevoir ce plateau.

CRITERIUMS U10-U11

La Commission vérifie tous les lundis les demandes de modifications Footclubs et peut les valider immédiatement selon les motifs des demandes.

CRITERIUM DPTAL U10-U11

Par année poules A1/A2 du 16/04/22

60116/60144 : HOUILLES AC 2 12 / BOUGIVAL FOOT 1 11

Le club de BOUGIVAL FOOT nous a informé ne pouvoir se rendre à HOUILLES AC en raison du changement d'horaire (12h30 au lieu de 11h00) des rencontres alors que ses entraîneurs officient aussi l'après-midi.

La Commission vous demande des explications, car elle s'étonne de votre justification, sachant que vous n'aviez pas de rencontres programmées l'après-midi, pour le lundi 25 avril 12h00 au plus tard.

CHALLENGES PLATEAUX U10-U11

Anomalies feuilles de plateaux

La Commission ayant eu confirmation que les plateaux ci-dessous ne sont pas déroulées selon les préconisations de la Commission, à savoir un format « 1/2 finales - finale », dont les premiers matches avaient été déterminés par la Commission, décide de faire rejouer ces plateaux en changeant le site d'accueil.

La Commission fixe la date du report au samedi 7 mai. Néanmoins, si tous les clubs du plateau sont d'accord pour jouer dès ce samedi 23 avril, la Commission donnera son accord.

U10

404 : GARGENVILLE / MUREAUX / MONTESSON / GUYANCOURT
Plateau à jouer aux MUREAUX OFC.

411 : VESINET / BONNIERES / HOUDAN / VIROFLAY
Plateau à jouer à HOUDANAISE REGION FC.

U11

408 : NEAUPHLE / MONTESSON / CONFLANS / MANTOIS
Plateau à jouer au MANTOIS 78 FC.

410 : ST GERMAIN / PLAISIROIS / CARRIERES GRE / VERSAILLES
Plateau à jouer à PLAISIROIS FO.

CRITERIUMS U12-U13 CRITERIUM DPTAL U12-U13

2 équipes poules D1/D2 du 02/04/22

61399/61427 : MANTOIS 78 FC 4 5 / CHATOU AS 2 3

Le club de CHATOU AS nous informe qu'aucune tablette n'a été mise à disposition par le club de MANTOIS 78 FC.

La Commission n'ayant eu aucun retour du club du MANTOIS 78 FC et compte tenu que le problème s'est déjà présenté sur une autre catégorie décide de sanctionner le club pour non utilisation de FMI et de non production d'un rapport demandé par une Commission :

Amende : 60 € (2 x 30 €), non utilisation de FMI

40 € (2 x 20 €), absence de rapport

(Annexe 2 + Annexe 11 RS DYF)

CRITERIUM ESPOIRS U12-U13

U12-U13 du 14/05/22

59702/59786 : PARIS SAINT GERMAIN FC 2 12 / ACHERES CS 1 11

Demande du club du PARIS SAINT GERMAIN FC pour reporter ces rencontres en raison de l'organisation de la Finale Régionale U13 sur ses installations à cette date.

Accord de la Commission, qui dit rencontres à jouer le 07/05/22.

U13 Espoir Nord du 09/04/22

59695 : ACHERES CS 1 / CARRIERES S/S US 1

Le club de CARRIERES S/S US nous fait part de plusieurs dysfonctionnements sur cette rencontre, notamment au niveau du temps de jeu. Le club d'ACHERES CS apporte ses éléments.

La Commission prenant note des courriers des deux clubs, en l'absence de rédaction d'observations d'après match, la signature de la tablette entérinant le déroulement de la rencontre en l'état, la Commission valide le score de la rencontre tel que signé sur la FMI. Elle en profite pour rappeler à tous, que le temps des rencontres U12-U13 est de 4*15 avec pause coaching toutes les 15 minutes.

U13 Elite du 23/04/22

59671 : PLAISIROIS FO 1 / MONTIGNY LE BX AS 1

Demande du club d'ELANCOURT OSC pour que cette rencontre soit reportée en raison de sa participation au plateau Futsal de Coupe des Yvelines U13.

Accord de la Commission, qui dit rencontre à jouer le 7 mai. Elle va se rapprocher de la Commission Football Diversifié pour que ce problème ne se présente plus à l'avenir.

U13 Espoir Sud du 23/04/22

59727 : ELANCOURT OSC 1 / FONTENAY FLEURY FC

Demande du club d'ELANCOURT OSC pour que cette rencontre soit reportée en raison de sa participation au plateau Futsal de Coupe des Yvelines U13.

Accord de la Commission, qui dit rencontre à jouer le 7 mai. Elle va se rapprocher de la Commission Football Diversifié pour que ce problème ne se présente plus à l'avenir.

U13 Poule Promotion du 02/04/22

59747 : GALLY MAULDRE 1 / BOUAFLE FLINS ES 1

La Commission prenant connaissance de la feuille de match, constatant que l'équipe de BOUAFLE FLINS ES ne comportait que 6 joueurs, en application du règlement fédéral, décide de déclarer l'équipe de BOUAFLE FLINS ES forfait. Le nombre minimum de joueurs pour du foot à 8 est de 7.

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES

PLATEAUX U6-U7

Plateaux du 02/04/22
2ème rappel avant amende

Fiche récapitulative

850 108 : HOUILLES SO
840 109 : MANTOIS 78 FC 2

Fiche équipe

850 102 : FEUCHEROLLES USA
850 103 : NEAUPHLE PONT. RC
850 106 : TESSANCOURT FC / VERSAILLES JUSSIEU
850 108 : HOUILLES SO, CHESNAY 78, CARRIERES S/S
840 104 : PECQ US, MARLY LE ROI US
840 105 : MAISONS LAFFITTE / VILLENNES ORGEVAL FC
840 108 : CARRIERES GRE AS, MANTOIS 78 FC 1
840 109 : MANTOIS 78 FC 2
840 111 : VOISINS FC
840 116 : CONFLANS FC

Erratum : Annulation amende infligée YF 1708

MEZIERES AJSL

PLATEAUX U8-U9 CLASSIQUES

Plateaux du 26/03/22

Amende après 2 rappels : 20€
(Annexe 2 RS DYF)

Fiche équipe

870 101 : VERSAILLES JUSSIEU
870 103 : FONTENAY ST PÈRE
870 105 : PORCHEVILLE FC
870 108 : FEUCHEROLLES USA
870 109 : CHAMBOURCY, VILLENNES
870 110 : ST CYR AFC, PSG FC
860 101 : CHANTELOUP, CARRIERES GRE
860 107 : ISSOU AS
860 109 : TRAPPES
860 112 : HOUILLES SO
860 114 : ST ARNOULT FC, MAUREPAS, HOUDAN
860 115 : LIMAY ALJ
860 118 : FOURQUEUX OMS

Plateaux du 9 avril

1^{er} rappel

Fiche récapitulative

860 103 : CROISSY US
860 111 : LIMAY ALJ
860 114 : FEUCHEROLLES USA
860 118 : FOURQUEUX AS

Fiche équipe

870 103 : BOUGIVAL FOOT, CHAMBOURCY ASM, VESINET SCI
870 105 : ST CYR AFC, PORT MARLY CS
870 109 : VILLENNES ORGEVAL FC, YVELINES US
860 103 : CROISSY US, ELANCOURT OSC, ST GERMAIN FC
860 104 : PECQ US
860 106 : VILLEPREUX FC
860 107 : COIGNIERES FC
860 108 : POISSY AS, MANTOIS 78 FC
860 111 : LIMAY, AUBERGENVILLE, CARRIERES GRE AS
860 114 : FEUCHEROLLES USA, MAISONS LAFFITTE FC
860 116 : CLAYES S/BOIS USM

PLATEAUX U8-U9 ESPOIRS

Plateaux du 26/03/22

Amende après 2 rappels : 20€
(Annexe 2 RS DYF)

Fiche récapitulative

2404-1 : TRAPPES ES

Plateaux du 9 avril

1^{er} rappel

Fiche récapitulative

2401 : VERSAILLES 78 FC

Fiche équipe

2503 : LIMAY ALJ
2504 : VILLENNES ORGEVAL FC
2401 : VERSAILLES 78 FC & CARRIERES S/S US
2402 : MAURECOURT FC
2403 : VERNEUIL ENTENTE
2404 : VOISINS FC

CHALLENGES PLATEAUX U10-U11

Plateaux du 02/04/22

2ème rappel avant amende

U10

402 : CLAYES SOUS BOIS USM
409 : RAMBOUILLET FC

Challenge DYF U10-U11

3 : JUSSIEU AS
8 : MONTESSON US
10 : BEYNES FC
26 : JOUY/LOGES
33 : ANDRESY FC
36 : MEZIERES AJSL
37 : VILLENNES ORGEVAL FC
39 : CARRIERES GRE AS

FORFAIT AVISE

U10-U11 DPTAL

Rencontres du 02/04/22

1er forfait : 13€

(Annexe 2 RS DYF)

60619 : BREVAL LONGNES FC 2

Rencontres du 16/04/22

1er forfait : 13€

(Annexe 2 RS DYF)

61000 : MAGNY 78 FC 2
60520 : RAMBOUILLET FC 3
60555 : RAMBOUILLET FC 13
60225 : VALLEE 78 FC 1
60260 : VALLEE 78 FC 11
61001 : VALLEE 78 FC 2
60972 : LAINVILLOIS FC

FORFAIT NON AVISE

U10-U11 DPTAL

Rencontres du 02/04/22

2ème forfait : 21,50€

(Annexe 2 RS DYF)

60693 : COIGNIERES FC 1
60728 : COIGNIERES FC 2
60857 : MONTESSON US 4

U12-U13 DPTAL

Rencontres du 02/04/22

1er forfait : 13€

(Annexe 2 RS DYF)

61161 : MANTOIS 78 FC 3
61189 : MANTOIS 78 FC 13

Rencontres du 09/04/22

1er forfait : 13€
(Annexe 2 RS DYF)

61543 : NEAUPHLE PONT. RC 1

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

U10-U11 DPTAL

Rencontres du 09/04/22

1er rappel

60997 : ACHERES CS 3 / FONTENAY FLEURY FC 3
60581 : ETANG ST NOM ES 1 / ANDRESY FC 1
60623 : ETANG ST NOM ES 3 / ANDRESY FC 3
60693 : CHAMBOURCY ASM 1 / COIGNIERES FC 1
60728 : CHAMBOURCY ASM 2 / COIGNIERES FC 2
60735 : MAGNANVILLE LIONS 2 / LIMAY ALJ 3
60857 : CHESNAY 78 FC 4 / MONTESSON US 4
60295 : CONFLANS PLM 1 / GARGENVILLE STADE 1
60296 : PORT MARLY CS 1 / MAURECOURT FC 1
60323 : CONFLANS PLM 1 / GARGENVILLE STADE 1
60324 : PORT MARLY CS 11 / MAURECOURT FC 11
60464 : MANTOIS 78 FC 3 / PLAISIROIS FO 3
60492 : MANTOIS 78 FC 13 / PLAISIROIS FO 13
60574 : PLAISIROIS FO 14 / MANTOIS 78 FC 14

U10-U11 ESPOIRS

Rencontres du 09/04/22

1er rappel

59945 : VOISINS FC 1 / RAMBOUILLET FC 1
59979 : GALLY MAULDRE 1 / VELIZY ASC 1

U12-U13 DPTAL

Rencontres de 26/03/2022

Amende après 2 rappels : 20€
(Annexe 2 RS DYF)

SANS DISTINCTION

61613 CONFLANS F.C. 2 - MONTFORT / U.S.Y. 2
61339 ETANG ST NOM ES 1 VOISINS F.C. 2
61367 ETANG ST NOM ES 2 - VOISINS F.C. 3

PAR ANNEE

61155 PORT MARLY C.S. 1 - MANTOIS 78 FC 3
61156 ACHERES C.S. 2 - FONTENAY FLEURY FC 2
61183 PORT MARLY C.S. 11 - MANTOIS 78 FC 13
61184 ACHERES C.S. 12 - FONTENAY FLEURY FC 12

Rencontres du 02/04/22

2ème rappel avant amende

61618 : ANDRESY FC 1 / HOUDAN-VESGRE 2
61399 : MANTOIS 78 FC 4 / CHATOU AS 2
61427 : MANTOIS 78 FC 5 / CHATOU AS 3

Rencontres du 09/04/22

1er rappel

61112 : TRAPPES ES 2 / BOUGIVAL FOOT 1
61147 : TRAPPES ES 13 / BOUGIVAL FOOT 11
61162 : VESINET SCI 1 / CONFLANS PLM 1
61163 : CARRIERES GRE 2 / FONTENAY FLEURY FC 2
61164 : PORT MARLY CS 1 / ACHERES CS 2
61191 : CARRIERES GRE AS 12 / FONTENAY FLEURY FC 12
61192 : PORT MARLY CS 11 / ACHERES CS 12

U12-U13 ESPOIRS

Rencontres du 09/04/22

1er rappel

59665 : LIMAY ALJ 1 / PLAISIROIS FO 1
59777 : VERSAILLES 78 FC 12 / PSG FC 12

FEUILLES DE JONGLERIE MANQUANTES

U12-U13 ESPOIRS

Rencontres de 26/03/2022

Amende après 2 rappels : 20€
(Annexe 2 RS DYF)

U12

59797 : POISSY AS 12 / CONFLANS FC 12
59798 : MANTOIS 78 FC 12 / VERNEUIL ENTENTE 11
59799 : VILLENES ORGEVAL FC 11 / HOUILLES AC 12

U13

59687 : VILLENES ORGEVAL FC 1 / MUREAUX OFC 1
59743 : MONTFORT USY 1 / HOUILLES AC 1

Rencontres de 02/04/2022

2ème rappel avant amende

U12

59800 : CARRIERES GRE AS 11 / VERNEUIL ENT. 11
59801 : VILLENES ORG. 11 / POISSY AS 12
59802 : SARTROUVILLE ES 11 / HOUILLES AC 12
59803 : MANTOIS 78 FC 12 / CONFLANS FC 12
59829 : FONTENAY FLEURY FC 11 / GALLY MAULDRE 11

U13

59688 : CARRIERES GRE 1 / PSG FC 2
59689 : VILLENES OFG 1 / POISSY AS 1